



Condamnation avec sursis sur casier judiciaire

Par **titang**, le **25/10/2009** à **17:10**

Bonjour,
J'ai été condamné en mai 1994 à 3 mois de prison avec sursis pour des faits ayant eu lieu en Octobre 1992 à la Réunion et j'aimerais savoir si cette condamnation est inscrite sur mon casier judiciaire, notamment sur le bulletin N° 1 et 2, sachant qu'il n'y a rien sur le N°3.
Mon inquiétude est la suivante : Il y a eu très récemment un sinistre dans la commune où je travaille et la gendarmerie m'a interrogé en tant que témoin et j' ai l'angoisse qu'il s'aperçoive de mon erreur passé ce qui ne m'arrangerai pas concernant mon travail même si je sais pertinemment que je n' ai depuis 1994 (année de ma condamnation) plus commis d'erreur et plus jamais eu a faire à la justice ou à la police.
Merci pour votre réponse.